



LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE DES LITIGES ET CONTENTIEUX

PV n°45 du 30.05.2025

Membres présents :

Khaly SOW, Muriel HIGHT, Fils MBAYA WA MBAYA, Mélissa COUPRA, Maggy CHARLES,

Membres absent excusé :

Patricia FRANCOIS, Mario FELIX,

Membres absents :

Saskia POPO, Jeanine DENIS, Arnaud PATIENT,

COURRIERS RECUS

INFORMATION

La commission demande à l'ensemble des clubs évoluant à domicile de se rapprocher des propriétaires des installations pour s'assurer de la bonne tenue des rencontres. Il ne sera pas concevable qu'un match n'ait pas lieu par manque de préparation ou de coordination entre le club et le propriétaire.

La commission demande à l'ensemble des clubs de transmettre leurs différents courriers à la commission à l'adresse mail suivante : crslc@guyane-foot.fr pour que le traitement des différents courriers puisse se faire rapidement.

La commission informe l'ensemble des clubs que la FMI est obligatoire pour établir la feuille de match dans toutes les catégories. Elle demande aux clubs de bien vouloir se conformer aux différents protocoles d'utilisation. Elle précise que les clubs doivent désigner sur football le dirigeant ou éducateur habilité sur la catégorie. En cas de difficulté, de bien vouloir se rapprocher du secrétariat de la LFG. La non-utilisation de la FMI peut entraîner la perte du match selon l'article 139 bis des règlements généraux de la FFF. Dans le cas de sa non-utilisation, il est impératif de fournir toutes explications à la commission compétente, dans les 24h suivant le match accompagné du scan de la feuille au format papier.

NB: il est préconisé d'effectuer la synchronisation de la FMI sur votre tablette, au minimum 6h00 avant le coup d'envoi de la rencontre, afin de prendre en compte le décalage horaire entre les serveurs de la France Hexagonale et ceux de la Guyane Française.

La commission s'est réunie le 30.05.2025 à 18h00 pour se prononcer.

ANNEXE : CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS SAISON 2024-2025

CHAMPIONNAT SENIORS

REGIONAL 1

	EQUIPES	POINTS	NOMBRE DE JOURNEE	QUOTIENT
1	U.S SINNAMARY	59	16	3,7
2	A.S. ET. MATOURY	56	16	3,5
3	A.S.C. KARIB	50	16	3,1
4	LE GELDAR DE KOUROU	47	16	2,9
5	A.S.C. AGOUADO	45	16	2,8
6	U.S. MATOURY	41	16	2,6
7	A.S.C. REMIRE	40	16	2,5
8	OLYMPIQUE DE CAYENNE	37	16	2,3
9	C.S.C. DE CAYENNE	34	16	2,1
10	A.S. GRAND SANTI	33	16	2,1
11	A.J. ST GEORGES	32	16	2,0
12	LOYOLA O.C	27	16	1,7
13	S.C. KOUROU	27	16	1,7
14	U.S.C. MONTSINERY	12	16	0,8

REGIONAL 2 - POULE A

	EQUIPES	POINTS	NOMBRE DE JOURNEE	QUOTIENT
1	A.S.C. ARMIRE	41	11	3,7
2	DYNAMO DE SOULA	34	12	2,8
3	KOUROU F.C.	30	11	2,7
4	ACADEMY F.C	28	12	2,3
5	A.J. DE BALATA	28	12	2,3
6	A. J. S. K.	25	11	2,3
7	EFILANTE IRACOUBO	24	11	2,2
8	.AS.J.M	24	12	2,0
9	ASL SPORT GUYANAIS	22	11	2,0
10	U.S. MACOURIA	14	11	1,3

REGIONAL 2 - POULE B

	EQUIPES	POINTS	NOMBRE DE JOURNEE	QUOTIENT
1	A.O.M	34	10	3,4
2	COSMA FOOT	29	10	2,9
3	F.C. CHARVEIN	24	10	2,4
4	EJ BALATE	22	10	2,2
5	R.C. MARONI	19	10	1,9
6	A.S.C.O	14	10	1,4

SENIORS - REGIONAL 3 - POULE A

	EQUIPES	POINTS	NOMBRE DE JOURNEE	QUOTIENT
1	A.S.C.S. COGNEAU	26	8	3,3
2	A.S.C. KARIB	24	8	3,0
3	A.S. TOTO-NOTO	19	7	2,7
4	U.S. ST-ELIE	14	7	2,0
5	YANA SPORT E.A	11	8	1,4

SENIORS - REGIONAL 3 - POULE B

	EQUIPES	POINTS	NOMBRE DE JOURNEE	QUOTIENT
1	PAC DU MARONI	34	9	3,8
2	A.S.C. AGOUADO 2	26	9	2,9
3	F.C. CHARVEIN 2	22	9	2,4
4	A.S.S.L. 1	17	9	1,9
5	R.C. MARONI 2	17	9	1,9
6	A.S.C.O 2	11	9	1,2

Melissa COUPRA
Secrétaire de séance
Fin de la séance : 20h00

Khaly SOW
Président de Séance